



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr



MAIRIE D'AMPLEPUIS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°3

OBJET :

EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES – COMPTE RENDU

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté­re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 18

Pouvoir(s) : 6

Absent(s) : 9

Délibération comportant

3 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

13/12/24
Publication le :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le dix décembre deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Eric LACROIX (à Thierry THOLIN), , Jean-Pierre HERRADA (à Jean-François TEIL), Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (à Pascale CERNICCHIARO)

Le ou les membres absent(s) : Eric LACROIX, Jean-Pierre HERRADA, Aurélie LEDIEU, Emmanuel MAETZ, Rémi LABROSSE, Romain COLLIER, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Par délibérations du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021, et du 3 octobre 2023, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, en vertu des articles L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), un certain nombre de ses compétences. Selon les termes des articles précités du C.G.C.T, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en application de cette délégation.

Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue gras, renonciation au DPU le 01/10/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, avenue Jean Moos, renonciation au DPU le 03/10/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue des Muguets, renonciation au DPU le 15/10/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, avenue Jean Moos, renonciation au DPU le 24/10/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint-Roch, renonciation au DPU le 18/11/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse de la piscine, renonciation au DPU le 19/11/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du 11 novembre 1918, renonciation au DPU le 19/11/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Eugène Déchelette, renonciation au DPU le 19/11/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du Bois des Molières, renonciation au DPU le 22/11/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Eugène Déchelette, renonciation au DPU le 22/11/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, boulevard de Rançon, renonciation au DPU le 22/11/2024

Concessions cimetiè­re :

Cimetiè­re n°1 : 03/10/2024 : renouvellement concession, 5m², 30 ans
24/10/2024 : renouvellement concession, 2,5m², 30 ans

Cimetiè­re n°2 : 23/10/2024 : nouvelle concession, 6m², 15 ans
06/11/2024 : renouvellement concession, 6m², 15 ans

Cimetiè­re n°3 : 21/10/2024 : renouvellement concession, 3m², 30 ans

Régies : abrogation et remplacement de la décision du maire n°24/08/025 portant modification d'une régie de recettes et d'avances pour les photocopies – location de salles – courriers

Tarifs : Fixation des tarifs d'amendes administratives relatives aux abandons de déchets applicables à partir du 5 novembre 2024

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le



ID : 069-216900068-20241210-240703-DE

Conventions :

- Conclusion de 3 conventions de fourrière animale, de stérilisation et de partenariat de maltraitance avec la SPA de BRIGNAIS à compter du 01/01/2025 tarif : 0.60€ / habitant
- Conclusion d'une convention de prise en charge de chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le domaine public d'Amplepuis avec l'entreprise FAUV à compter du 01/01/2025
Coût intervention : 145.83€ HT

Engagement de dépenses :

Avenant n°2 au marché – élaboration d'une étude de faisabilité et de programmation architecturale, urbanistique et paysagère pour la requalification du site de l'ancien hôpital et de l'EHPAD « Les Glycines » avec l'entreprise JASP pour un montant de – 562,50 € HT.

Objet : modification du temps passé par l'entreprise MATTE pour le diagnostic réseaux (secs et humides)

Attribution marché de travaux de désamiantage et démolition d'un ex-site industriel GERFLOR à l'entreprise TPM (42420 LORETTE) pour un montant de 340 098.43 € HT

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre – rénovation énergétique de l'école publique maternelle « La Marelle » à l'entreprise COGIFLUIDE (42207 SAINT CHAMOND), pour un montant de 63 330.00 € HT

Achats de livres adultes et jeunesse, médiathèque, librairie CARNET A SPIRALES :

Montant : 2 464.45 € HT 2 600.00 € TTC

Remplacement batterie des défibrillateurs, bâtiments communaux, LOCACOEUR :

Montant : 1 572.00 € HT 1 886.40 € TTC

Achats d'EPI (vêtements de travail), services techniques, VEDITEX :

Montant : 4 021.99 € HT 4 826.39 € TTC

Contrôle de présence radon dans les ERP, bâtiments communaux, SOCOTEC :

Montant : 4 440.00 € HT 5 328.00 € TTC

Entretien des jeux enfants, square Villy, KOMPAN :

Montant : 1 649.70 € HT 1 979.64 € TTC

Mission d'assistance transfert téléphonie, bâtiments communaux, INOVA CONSEIL :

Montant : 1 200.00 € HT 1 440.00 € TTC

Remplacement chaudière, maison de la musique, MOOS :

Montant : 7 000.00 € HT 8 400.00 € TTC

Remplacement circulateur chaudière bois, salle Bagatelle, MOOS :

Montant : 1 501.72 € HT 1 802.06 € TTC

Remplacement circulateur plancher chauffant, stade rugby Coucy, MOOS :

Montant : 1 363.34 € HT 1 636.01 € TTC

Remplacement moteur ventilation, stade rugby Coucy, MOOS :

Montant : 1 313.48 € HT 1 576.18 € TTC

Changement des stores BSO par des stores alu extérieurs, Pôle Petite Enfance, ETS PLANTIER :

Montant : 6 498.46 € HT 7 798.15 € TTC

Création génie civil, route de fourneaux, PCE SERVICES :

Montant : 10 086.00 € HT 12 103.20 € TTC

Achats panneaux de rue – adressage, centre-ville, SIGNATURE :

Montant : 3 747.70 € HT 4 497.24 € TTC

Changement boîte de vitesse Peugeot boxer, services techniques, AUTO SERVICES :

Montant : 3 642.44 € HT 4 370.93 € TTC

Conclusion d'une convention d'accompagnement territorialisé avec le CAUE– mission de valorisation patrimoniale ciblée de la commune (nuancier dans le cadre de la révision du PLU) montant : 2 800.00€

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu de délégations

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations Pour copie conforme.

Amplepuis, le 10 décembre 2024

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER




Le Maire,
René PONTET



Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le



ID : 069-216900068-20241210-240703-DE